



RECU EN PREFECTURE

Le 02 octobre 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20190919-D00578610-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 19 septembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 septembre 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

#### Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 30), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 11), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 20), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 4), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 11), M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Jacques GROSERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 20), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

#### Secrétaire :

M. Patrick BONTEMPS.

#### Absents :

Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Catherine COMTE-DELEUZE.

#### Procurations de vote :

M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT (à compter de la question n° 39), Mme Claudine CAULET à Mme Anne VIGNOT, M. Pascal CURIE à M. Eric ALAUZET, Mme Myriam EL YASSA à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE (à compter de la question n° 31), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 19 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN, M. Gérard VAN HELLE à Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Philippe GONON à Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 30), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 19 incluse).

**OBJET :** 19 - Subventions à des associations culturelles - 2<sup>ème</sup> répartition 2019

Délibération n° 2019/005786

## Subventions à des associations culturelles

### Deuxième attribution 2019

**Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS**

	Date	Avis
Commission n° 6	03/09/2019	Favorable unanime

La politique culturelle de la Ville de Besançon s'articule autour du soutien :

- à la création et l'expérimentation artistiques et à leur diffusion,
- aux initiatives et aux projets culturels des acteurs locaux,
- aux pratiques en amateur,
- aux actions visant à favoriser l'accès du plus grand nombre à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles, ainsi qu'aux projets au sein de l'espace public.

La Ville de Besançon intervient par le biais de dispositifs de soutien financier aux associations culturelles, qui s'inscrivent en complémentarité de différents programmes d'accompagnement aux acteurs et projets culturels (Emergences, Les Soirées Granvelle, Fête de la Musique, Contrat de Ville, Parcours artistiques et culturels).

La Ville de Besançon répartit son soutien financier aux associations culturelles autour des trois dispositifs suivants :

- Dispositif 1 - soutien aux projets (projets éligibles : organisation d'événements culturels récurrents et de manifestations culturelles exceptionnelles ou nouvelles, projets de création, diffusion, action culturelle / sensibilisation / médiation, dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts visuels, du livre, du patrimoine) ;
- Dispositif 2 - soutien aux pratiques (activités éligibles : pratiques amateurs, accompagnement / ressources, études et recherches, diffusion régulière) ;
- Dispositif 3 - soutien à l'enseignement musical (structures éligibles : écoles de musique associatives).

La deuxième session d'attribution concerne en principe uniquement le Dispositif 1 - soutien aux projets. Toutefois, pour cette 2<sup>ème</sup> session 2019, quatre demandes de trois associations seront exceptionnellement instruites dans le cadre du Dispositif 2, aide aux pratiques, afin de ne pas mettre les structures en difficulté.

Pour cette deuxième répartition 2019, 31 demandes de subventions ont été formulées par 28 associations différentes au titre du Dispositif 1 - soutien aux projets. Exceptionnellement, 3 demandes ont été formulées par 3 associations différentes au titre du Dispositif 2 - soutien aux pratiques. (Pour rappel, lors de la première session 2019, 111 demandes ont été déposées par 83 associations différentes au titre des Dispositifs 1, 2 et 3 dont 64 demandes au titre du Dispositif 1, 40 au titre du Dispositif 2 et 7 au titre du Dispositif 3).

A partir d'éléments d'appréciation relatifs aux intentions artistiques et/ou culturelles, à la relation au territoire bisontin, aux publics et à la structuration des projets et/ou activités, il est proposé la répartition suivante :

### Subventions dans le cadre du Dispositif 1 - Soutien aux projets :

Le Dispositif 1 a pour objectif général d'apporter un soutien financier à des projets particuliers, à des événements récurrents ou à des manifestations exceptionnelles, artistiques et culturels, dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts visuels, du livre, du patrimoine.

#### - 8 subventions proposées au titre de l'aide à l'organisation de manifestations artistiques et culturelles récurrentes prévues en 2019 :

Nom association	Nom du projet	Proposition subvention Conseil Municipal 19/09/2019
APACA	Festival de cinéma Lumières d'Afrique	8 000 €
Citron Vert	Pétanque Sonore	1 000 €
Grammont Haute Comté	Soirs d'été	1 500 €
Latino Americalli	Festival de cinéma Latino Corazon	1 500 €
Pagnozoo	Un été au Haras - Cabarets Pagnozoo	5 000 €
Pictura	Biennale des Arts Plastiques	2 600 €
Seize Mille	Salon des Editions d'Art	2 500 €
Tetraktys	Nuit de la Musique de Chambre	1 500 €
<b>TOTAL</b>		<b>23 600 €</b>

#### - subvention proposée au titre de l'aide à l'organisation d'une nouvelle manifestation artistique et culturelle en 2019 :

Nom association	Nom du projet	Proposition subvention Conseil Municipal 19/09/2019
Pig net	Festival Faites moins d'Bruit #3	1 500 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 500 €</b>

- 10 subventions proposées au titre de l'aide à la création :

Nom association	Nom du projet	Proposition subvention Conseil Municipal 19/09/2019
A demain j'espère	<i>Exit</i>	1 500 €
Bacchus	<i>Exil pour deux violons - aide à la reprise</i>	1 500 €
Gravitation	<i>Audicée Rurale - premier volet Grand Ecart</i>	2 500 €
La Cellule	<i>Mystical Faya</i>	1 500 €
LTS - Les Trois Soeurs	<i>Du piment dans les yeux</i>	2 000 €
Muchmuche Company	<i>Phusis</i>	4 000 €
Pièces Détachées	<i>Charcoal</i>	3 500 €
Pièces Détachées	<i>Oural</i>	4 000 €
Sentimental Noise	<i>Opéra-Musée</i>	2 000 €
Théâtre à tout prix	<i>Orgie, aide à la reprise de rôle</i>	500 €
		<b>23 000 €</b>

- 5 subventions proposées au titre de l'aide à la diffusion :

Nom association	Nom du projet	Proposition subvention Conseil Municipal 19/09/2019
Grave et Burlesque Equipée du Cycliste	<i>L'écrivain Public - diffusion festival Avignon</i>	2 000 €
Inhérence	<i>Here and now - diffusion Chalon dans la Rue</i>	1 000 €
Ka	<i>Variations sur le modèle de Kraepelin - diffusion Centre Dramatique National Besançon et festivals</i>	5 000 €
Plus proche toutefois du ring	<i>The Lulu Projekt - diffusion festival Avignon</i>	3 000 €
Sentimental Noise	<i>Opéra-Musée - diffusion au Musée des Beaux-Arts de Besançon</i>	1 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>12 000 €</b>

- subvention proposée au titre de l'aide à l'action culturelle :

Nom association	Nom du projet	Proposition subvention Conseil Municipal 19/09/2019
Gravitation	<i>Zone Optimum de Bonheur - Clairs-Soleils</i>	1 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 000 €</b>

## Subventions exceptionnelles dans le cadre du Dispositif 2 - Soutien aux pratiques :

- subventions proposées au titre de l'aide à la diffusion régulière :

Nom association	Nom du projet	Proposition subvention Conseil Municipal 19/09/2019
A la lueur des contes	«Ça conte à Besançon»	2 000 €
Cyclop	Un salon, deux musiciens	4 200 €
<b>TOTAL</b>		<b>6 200 €</b>

- subvention proposée au titre de l'aide à l'étude, la recherche et la valorisation des arts et du patrimoine :

Nom association	Nom du projet	Proposition subvention Conseil Municipal 19/09/2019
ALAC	Publication revue annuelle Lettres Comtoises	1 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 000 €</b>

En cas d'accord, la somme totale, soit 68 300 €, sera prélevée de la façon suivante :

- 61 100 € sur la ligne 65.30/6574 CS 10032,
- 7 200 € sur la ligne 65.33/6574 CS 10039.

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :**

- **d'approuver les subventions pour 27 projets et activités de 25 associations culturelles, pour un montant total de 68 300 €,**
- **d'autoriser les versements à ces associations culturelles.**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0